

Serbie : Mémoire tsigane

Collection AIMP (Musée d'ethnographie de Genève), 2006

Speranța Rădulescu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/152>

ISSN : 2235-7688

Éditeur

ADEM - Ateliers d'ethnomusicologie

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2006

Pagination : 292-294

ISSN : 1662-372X

Référence électronique

Speranța Rădulescu, « *Serbie : Mémoire tsigane* », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 19 | 2006, mis en ligne le 15 janvier 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/152>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Serbie : Mémoire tsigane

Collection AIMP (Musée d'ethnographie de Genève), 2006

Speranța Rădulescu

RÉFÉRENCE

Serbie : Mémoire tsigane, Enregistrements : Dimitrije O. Golemović (1978-2000) et Zoran Jerković (2000) ; textes de présentation et photographies Dimitrije O. Golemović ; notice bilingue français /anglais, 32 pages ; 4 photos n.b. et 2 photos couleurs. 1 CD Collection AIMP (Musée d'ethnographie de Genève) LXXVII, VDE CD-1184, 2006.

- 1 Ce disque réunit les musiques pratiquées par les Roms dans les villes et les villages de Serbie au cours des dernières décennies¹. Il en constitue un paysage sonore panoramique crédible, dont la diversité et l'hétérogénéité stylistique fascinent l'oreille. Les contours de ce paysage sont soulignés par des commentaires historiques et ethnomusicologiques clairement rédigés par un auteur habile, qui sait comment concentrer les informations disponibles, mais aussi comment éviter celles sur lesquelles plane l'ombre de quelque incertitude. Chaque pièce est référée à son contexte de production, au rôle social qu'elle joue, et l'auteur a pris soin d'ajouter d'autres données concernant notamment sa diffusion, sa composition et le fonctionnement de l'ensemble instrumental qui l'exécute, ainsi que les pratiques musicales courantes dans la localité d'où elle provient. Les photographies du livret sont expressives car elles nous montrent des musiciens en action ; mais il est dommage qu'elles laissent dans l'ombre les musiciens non professionnels qui, pourtant, figurent sur ce CD. La production discographique dans son ensemble est réalisée avec le soin auquel nous sommes habitués la collection AIMP, ainsi que l'un de ses éditeurs les plus fidèles, la maison VDE-Gallo.
- 2 Les pièces sont d'une diversité particulière. Elles sont vocales ou voco-instrumentales ; exécutées individuellement ou en groupe, par des hommes ou des femmes, professionnels ou non ; occasionnelles ou rituelles ; chantées en langue romanech ou en d'autres langues (serbe, roumain ou un mélange des deux) ; produites par des Roms différents (« turcs », « hongrois » ou « vlachs » – chaque groupe ayant ses propres subdivisions, caractérisées

par l'occupation principale de ses membres). Sont présentés, dans un ordre quasiment aléatoire, des mélodies de danse, des chants lyriques, des chansons rituelles, des romances, des valse, des pièces populaires d'origine ou de facture centro-européenne, des pièces « folkloriques ». Entre ces divers genres se glisse un rudiment de chant épique, qui fait penser aux ballades de *guslar* d'autrefois. Seule une musique manque : la *novokomponovana narodna muzika* (« musique populaire de composition récente »), agressivement présente dans les fêtes serbes des dernières décennies : pour des raisons que je n'essayerai pas de deviner, l'auteur du disque a probablement estimé qu'elle ne devait pas figurer ici, en dépit de son énorme popularité.

- 3 La diversité du CD, conçu pour refléter de manière convaincante la réalité des pratiques musicales de la Serbie contemporaine, met en lumière l'éclectisme de l'univers culturel des Roms, population elle-même constituée de groupuscules aux religions, langues, coutumes et croyances très diverses. Mais, si enrichissante qu'elle soit, cette diversité – peut-être insuffisamment contrôlée – fait toute la vulnérabilité du disque. À l'écoute, on ne trouve pas les repères indispensables pour mieux comprendre les phénomènes musicaux. Rien dans le texte de présentation n'informe le lecteur des différences bien réelles entre la musique des professionnels et celle des non-professionnels de diverses sortes. Il n'est pas non plus sensibilisé aux différences fondamentales entre la musique que les professionnels utilisent pour leur propre communauté et celles qu'ils réservent aux « autres » – en l'occurrence, la musique destinée aux Serbes. De telles distinctions sont pourtant d'une importance capitale. On sait que les musiciens des Balkans exécutent souvent des musiques qui ne sont pas nécessairement les « leurs », et que ces musiques ne portent pas forcément l'empreinte du style d'exécution « tsigane ». On sait aussi que, lorsqu'ils parlent de musique, les Roms évoquent eux-mêmes souvent cette distinction, ce qui veut dire qu'elle est, de leur point de vue, bien significative. Il est possible que l'auteur du livret ait évité délibérément un sujet difficile, à ramifications complexes, qui lui offrait peu de chances d'énoncer des constats indubitables. Pourtant, ce faisant, il a éludé une question fondamentale que se pose sans doute tout auditeur : parmi toutes les musiques présentées dans ce CD, quelles sont celles auxquelles les Roms s'identifient et qui jouent pour eux un rôle de marqueur ethnique ?
- 4 Je me permettrai un petit rectificatif concernant les « Tsiganes princiers » originaires de Roumanie. Ceux-ci avaient autrefois, dans leur pays, un statut totalement différent de celui des esclaves des monastères et des boyards. Les premiers, citoyens qui payaient au prince des redevances bien substantielles, étaient en fait des gens libres ; tandis que les derniers étaient vraiment des esclaves (voir p. 4). Cette petite erreur n'affecte pas sérieusement la cohérence du discours ethnomusicologique de l'auteur ; il me semble pourtant important de la signaler, au bénéfice de tous ceux qui seraient tentés de la prélever et de la colporter sans vérification.
- 5 De la même façon j'ajouterai un commentaire explicatif à la plage consacrée à la berceuse (# 19) – une pièce d'une particulière beauté, dans un style qu'on peut qualifier d'« archaïque » – qui est en fait une *doină* roumaine du nord de la Moldavie (province de l'Est du pays) dont la forme a été simplifiée et rigidifiée. Ce n'est pas la première fois que j'entends une *doină* roumaine de cette région chantée par une Tsigane établie en Serbie. D'où l'hypothèse que je me permets d'émettre : il est fort probable que, dans un passé récent (disons, il y a soixante-dix ans), un groupe de Roms de Bucovine – dont quelques membres seraient encore vivants – ait émigré en Serbie et s'y soit établi pour une longue

période. L'information pourrait être intéressante pour les historiens cherchant à reconstituer les trajets des Roms dans l'espace du sud-est européen.

- 6 Bien qu'il contienne quelques pièces remarquables, le disque *Mémoire tsigane* est loin d'être une collection de chef-d'œuvres. Les musiciens qui les exécutent sont parfois médiocres ou fatigués, et leurs musiques sans éclat. Mais, dans les milieux populaires – le CD confirme d'une façon patente –, la musique n'est pas l'apanage exclusif des voix extraordinaires et des archets virtuoses des professionnels ; elle est à la portée de tous ceux qui en ont besoin et qui ont l'habileté minimale pour la produire. Parce qu'elle reflète plus fidèlement les pratiques musicales des gens du commun, la musique « ordinaire » est, dans le fond, d'une authenticité plus convaincante que la musique « anthologique ». Le CD ici présenté en est un témoignage éloquent. Ce disque vaut la peine d'être écouté et rangé dans nos discothèques personnelles : pas uniquement parce qu'il est bien fait, mais aussi parce que les musiques auxquelles il se réfère ne sont plus depuis trop longtemps un point d'attraction du grand public, en raison des incidents dramatiques qui ont isolé la Serbie et plongé ses habitants dans le malheur. Lu selon cette clé, ce disque est la voix pénétrante d'un monde qui, pour nous, les « autres », est restée opaque pendant au moins une décennie !
-

NOTES

1. Version française révisée par Jacques Bouët.